

CLASQUIN	FR0004152882 - ALCLA			ACHAT
Secteur : Transport & logistique	Alternext	Cap : 28,7 M€	07/04/08 : 12,9 €	Obj : 23 €

(31/12)	2006	2007e	2008e	2009e	(31/12)	2006	2007e	2008e	2009e
CA (M€)	106,2	128,0	150,4	161,0	EV/CA		0,2	0,2	0,2
Var		20,6%	17,5%	7,1%	EV/ROC		7,3	6,0	4,9
ROC	3,3	3,7	5,5	6,2	PE dilué		11,3	9,4	8,2
% CA	3,1%	2,9%	3,7%	3,9%					
ROC/MB	13,8%	14,0%	15,6%	16,7%					
RNPG	2,3	2,6	3,3	3,8	BPA dilué (€)	0,98	1,14	1,36	1,56
MN (%)	2,2%	2,2%	2,4%	2,6%	Var		16,6%	19,6%	14,3%
RN/MB	10,0%	10,5%	10,2%	11,1%					
FCF	-11,0	0,6	2,0	3,6	FCFPA dilué (€)	-4,5	0,23	0,80	1,47
Dette fi. Nette	-1,7	-1,6	4,6	1,9	Gearing	-15,0%	-12,2%	29,3%	10,1%
Dividende (M€)	0,52	0,62	0,67	0,83	Rdt	1,8%	2,2%	2,3%	2,9%

RN 2007 / Conformes aux attentes

■ Faits

Clasquin (M€)			
	IFRS	IFRS	NF
	2006	2007	2007e
CA	106,2	128,0	
Var		20,6%	
MB	23,9	26,5	
Var		10,9%	
en % du CA	22,5%	20,7%	
ROC	3,3	3,7	3,6
Var		12,0%	9,0%
en % du MB	13,8%	14,0%	13,6%
RNPG	2,3	2,6	2,6
Var		13,0%	13,0%
en % du MB	9,6%	9,8%	9,8%

Estimations Arkeon Finance

- Dividende proposé à l'AG : 0,30 €/ action
- Passage en normes IFRS

■ Commentaires et opinion

Comme l'avait annoncé le management lors des précédentes publications, le RNPG ne croît que faiblement. Cette stagnation est principalement expliquée par le renforcement des équipes opérationnelles et commerciales, l'entrée du groupe sur le segment du Bio-Pharma et l'ouverture d'une filiale au Canada. Par ailleurs, par la mise en place d'une nouvelle architecture IT, le groupe s'est dimensionné pour assurer sa croissance sereinement au cours des 10 prochaines années.

Concernant 2008, le groupe reste confiant sur la poursuite de sa croissance et budgétise une marge brute en progression de plus de 30% (Estimations ARKEON : 35,4 M€, + 33,9%) et une croissance de ROC de plus de 50% (Estimations ARKEON : 5,5 M€, + 45%).

■ Opinion

Ces guidances ne font que confirmer notre opinion sur Clasquin, qui devrait continuer de bénéficier du dynamisme des échanges avec l'Asie et sur l'Inter-Asie, cœur de métier du groupe. Le contexte nord-américain ne devrait donc pas peser sur la croissance. Les perspectives de croissance et de rentabilité à deux chiffres en 2008 et 2009 ne nous semblent pas correctement valorisées. Recommandation et objectif de cours maintenus.

Prochain événement / SFAF 11h / CA T1 : 14 Mai

SYSTEME DE RECOMMANDATION

ACHAT	:	Potentiel supérieur à 15%
RENFORCER	:	Potentiel compris entre 5% et 15%
ALLEGER	:	Potentiel compris entre 5% et -10%
VENDRE	:	Potentiel supérieur à -10%

DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Opération de Corporate finance en cours ou réalisée durant les 12 derniers mois	Participation au capital de l'émetteur	Communication préalable des faxes à l'émetteur	Contrat de liquidité et / ou Animation de marché	Contrat d'apporteur de liquidité
NON	NON	NON	NON	NON

Cette publication a été rédigée par ARKEON Finance. Elle est délivrée à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas une sollicitation d'ordre d'achat ou de vente des valeurs mobilières qui y sont mentionnées.

L'information contenue dans cette publication ainsi que toutes les opinions qui y sont reprises, sont fondées sur des sources présumées fiables. Cependant ARKEON Finance ne garantit en aucune façon l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et personne ne peut s'en prévaloir. Toutes les opinions, projections et/ou estimations contenues dans cette publication reflètent le jugement d'ARKEON Finance à la date de celle-ci et peuvent être sujettes à modification sans notification. Cette publication est destinée exclusivement à titre informatif aux investisseurs professionnels qui sont supposés élaborer leur propre décision d'investissement sans se baser de manière inappropriée sur cette publication. Les investisseurs doivent se faire leur propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière mentionnée dans cette publication en tenant compte des mérites et risques qui y sont attachés, de leur propre stratégie d'investissement et de leur situation légale, fiscale et financière. Les performances historiques ne sont en aucun cas une garantie pour le futur. Du fait de cette publication, ni ARKEON Finance, ni aucun de ses dirigeants ou de ses employés, ne peut être tenu responsable d'une quelconque décision d'investissement. Conformément à la réglementation et afin de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts eu égard aux recommandations d'investissements, ARKEON Finance a établi et maintient opérationnelle une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts. Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts est destiné à prévenir, avec une certitude raisonnable, tout manquement aux principes et aux règles de bonne conduite professionnelle. Il est en permanence actualisé en fonction des évolutions réglementaires et de l'évolution de l'activité d'ARKEON Finance. ARKEON Finance entend, en toutes circonstances, agir dans le respect de l'intégrité de marché et de la primauté de l'intérêt de ses clients. A cette fin, ARKEON Finance a mis en place une organisation par métier ainsi que des procédures communément appelées « Muraille de Chine » dont l'objet est de prévenir la circulation indue d'informations confidentielles, et des modalités administratives et organisationnelles assurant la transparence dans les situations susceptibles d'être perçues comme des situations de conflits d'intérêts par les investisseurs. Cette publication est, en ce qui concerne sa distribution au Royaume-Uni, uniquement destinée aux personnes considérées comme 'personnes autorisées ou exemptées' selon le 'Financial Services Act 1986' du Royaume-Uni, ou tout règlement passé en vertu de celui-ci ou auprès de personnes telles que décrites dans la section 11 (3) du 'Financial Services Act 1986 (Investment Advertisement) (Exemption) order 1997' et n'est pas destinée à être distribuée ou communiquée, directement ou indirectement, à tout autre type de personne. La distribution de cette publication dans d'autres juridictions peut être limitée par la législation applicable, et toute personne qui viendrait à être en possession de cette publication doit s'informer et respecter de telles restrictions.